



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 35670

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'étude menée par l'Union fédérale des consommateurs-Que choisir sur les médicaments prescrits en ville. Il ressort de cette étude que, sur seulement 14 % des dépenses de médicaments prescrits en ville, la collectivité aurait pu bénéficier de thérapies plus efficaces et économiser environ 1 milliard d'euros de 2002 à 2006. Ces prescriptions non optimales proviennent en partie d'un manque d'informations à destination des praticiens, indépendantes des laboratoires pharmaceutiques. Pour remédier à cette situation, des solutions existent. Elles passent par la création d'un corps de visiteurs médicaux publics, totalement indépendants des laboratoires, ainsi que par le renchérissement pour ces derniers du recours au démarchage promotionnel, notamment par une hausse de la taxe sur la promotion des produits de santé. Il lui demande si elle compte retenir ces propositions et, dans l'affirmative, dans quelle mesure, et sous quelle forme elle prévoit de le faire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35670

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9902

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)